

## Plateforme de connaissances pour la gouvernance des migrations en Afrique

### Note de politique 01

#### Gouvernance des migrations durant la pandémie COVID-19

Ceci s'agit de la première note de politique de la plateforme de connaissances pour la gouvernance des migrations en Afrique<sup>1</sup> produite par le *African Diaspora Policy Centre*. La plateforme est consacrée au renforcement de l'interface entre la recherche, la politique et la pratique dans le domaine de la gouvernance des migrations aux niveaux continental, régional, national et local. La devise de la plateforme est : organiser un réseau de connaissances pour une meilleure gouvernance des migrations en Afrique. Il contribue au dialogue sur la migration et la mobilité du point de vue de l'Afrique. En outre, il s'engage à contribuer à un meilleur système de gouvernance des migrations qui fonctionne dans l'intérêt de tous. La Plateforme a organisé son premier webinaire en juin pour réfléchir à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les migrations (PMM) en Afrique. Le webinaire a également été organisé pour donner l'occasion aux membres de la Plateforme de se réunir virtuellement car ils ne peuvent pas avoir de réunion en face à face pour le moment en raison de la pandémie COVID-19 qui sévit toujours dans le monde.

#### Introduction

La gouvernance de la migration est un système de règles, de cadres réglementaires et d'outils politiques pour une stratégie de migration viable. Il s'agit également d'un mécanisme politique institué pour régir les multiples facettes de la dynamique des migrations et de la mobilité humaine d'une manière intégrée et holistique. En outre, la gouvernance des migrations est un système conçu pour promouvoir des instruments politiques viables qui aboutissent à des résultats pratiques bons et tangibles dans différentes dimensions de la migration. Plus précisément, d'un point de vue pratique, la gouvernance des migrations en tant que système vise essentiellement à minimiser les effets négatifs de la migration tout en maximisant ses avantages. Pourtant, la gestion de la migration et de ses problèmes connexes reste une tâche laborieuse. C'est également le cas en période de stabilité relative. Cependant, l'écllosion de la pandémie COVID-19, avec ses bouleversements sociaux et économiques majeurs, a mis en évidence les carences du système sur certains aspects. La crise a rendu plus difficile le fonctionnement

---

<sup>1</sup> Un projet soutenu par le gouvernement allemand par le biais du Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Le contenu reflète les opinions de l'auteur et la GIZ n'est pas responsable pour quelque utilisation des informations qu'il contient.

modeste du système. Cela a également rendu plus difficile pour les gouvernements de respecter leurs obligations en ce qui concerne les objectifs du Pacte mondial sur les migrations (PMM<sup>2</sup>) dans leurs pays en raison de son impact écrasant. Dans certains cas, cela a entraîné une panne du système de gouvernance des migrations, au moins temporaire. En effet, le système de gouvernance des migrations ne consiste pas seulement de cadres réglementaires, d'instruments politiques et de mécanismes juridiques. C'est une mise en place de plans de mise en œuvre, de capacités, de mécanismes d'application et de réponses coordonnées qui peuvent traduire la politique en action. La gouvernance des migrations en tant que système est généralement abordée de manière abstraite ou en termes politiques. Cette note d'orientation examinera la mise en œuvre pratique du système de gouvernance des migrations dans trois domaines choisis en raison de leur centralité dans la discussion sur le thème de la migration et de la mobilité humaine. Ils peuvent simplement être classés comme protection des migrants, gestion des migrations et migration et développement. En bref, un système idéal de gouvernance des migrations est celui qui peut traiter ces trois aspects de manière efficace et équilibrée.

## Protection des migrants

La protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées est un pilier clé d'un système de gouvernance des migrations solide, cohérent et complet. Cette responsabilité s'applique à la fois aux périodes normales et aux périodes de crise comme la pandémie actuelle de COVID-19. Les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées se déplacent vers un endroit ou un pays pour la sécurité, le refuge ou le travail. La mobilité humaine actuelle en Afrique a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui presque tous les pays d'Afrique sont devenus à la fois origine, transit et destination. Les conditions de migration dans certains pays sont telles que les réfugiés et les migrants sont bloqués depuis des années, voire des décennies, sans protection ni soutien minimum de la part du pays d'accueil. Des exemples incluent les réfugiés libériens et sierra léonais au Ghana et les réfugiés somaliens au Kenya. La protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées comprend, mais sans s'y limiter, leur assurer la sécurité physique, la fourniture et l'accès aux services de base et aux moyens de subsistance, l'emploi et la permission de rester et de s'installer si nécessaire. Cela signifie également prendre des mesures supplémentaires qui garantissent que les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées résidant plus longtemps dans un pays d'accueil soient intégrés dans le milieu économique, éducatif, sociétal et culturel des sociétés d'accueil ainsi que l'octroi de la citoyenneté à ceux qui aspirent à devenir citoyens de la nation. Sur ce point, la protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées va au-delà de la simple garantie de leur sécurité ou de l'accès aux services de base.

---

<sup>2</sup> Le document du Pacte Mondial sur les migrations (PMM) a été signé et adopté par 14 pays à Marrakech le 10 décembre 2018. Voir : <https://www.iom.int/fr/pacte-mondial-sur-les-migrations-vision-de-loim>

La protection ne doit pas être fragmentaire. Il doit être fourni dans sa totalité. Par exemple, il y a des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées qui résident depuis longtemps dans plusieurs pays d'Afrique et qui n'ont pas bénéficié d'une protection suffisante de la part des gouvernements hôtes. Ils n'ont pas été intégrés dans les sociétés d'accueil et n'ont pas reçu de chemin vers la citoyenneté. Ils restent des étrangers survivant à peine dans un pays pendant des décennies. C'est le cas des libériens au Ghana<sup>3</sup>. Le résultat est que si les gouvernements hôtes n'intègrent pas les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées dans les sociétés d'accueil de leurs pays respectifs, la situation désastreuse obligera certains d'entre eux à quitter l'Afrique à la recherche d'une meilleure protection. Une observation clé ici est que lorsqu'il s'agit de la protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées dans de nombreux pays d'Afrique aujourd'hui, la réponse des gouvernements hôtes reste insuffisante. Par conséquent, il ne remplit pas encore les obligations auxquelles ils se sont engagés en ce qui concerne les objectifs du PMM qui exhorte les gouvernements hôtes à fournir une protection inclusive aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées. En conséquence, le bien-être de cette population est largement à la merci des communautés hôtes, des organisations de la société civile et des ONG, tant locales qu'internationales, opérant dans les pays hôtes. C'était généralement le cas avant même l'épidémie de COVID-19.

Lorsque la pandémie a éclaté, la plupart des gouvernements des pays accueillant des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées leur ont tourné le dos. Ils ont adopté une approche politique nationaliste qui traduit un message « notre nation d'abord » lorsqu'il s'agit de soutien après le verrouillage. En conséquence, l'impact de la crise du COVID-19 a frappé le plus durement les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées en général en raison de leur situation précaire actuelle. Le fait que les gouvernements hôtes aient négligé de s'occuper de cette population dans leurs pays a révélé un exemple de l'échec du système de gouvernance des migrations au niveau national. Et une fois de plus, ce sont les communautés hôtes, les organisations de la société civile et les ONG, tant locales qu'internationales, qui ont répondu au sort des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées dans cette crise tragique. Ils leur ont fourni de la nourriture, des médicaments, des kits d'hygiène et plus encore pendant la période de verrouillage<sup>4</sup>. De même, les organisations de la diaspora ont également soutenu les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées gravement touchés par la crise. Un bon exemple sont les organisations de la diaspora qui ont organisé des initiatives de financement participatif qui ont recueilli un soutien pour les migrants bloqués, les réfugiés et les personnes égarées dans différentes régions du Kenya et de l'Éthiopie<sup>5</sup>. Ainsi, cette action de la société civile en général est la preuve d'un système de gouvernance des migrations fonctionnant au niveau local tout en

---

<sup>3</sup> Voir l'article « *Forgotten people: former Liberian refugees in Ghana* », publié sur *Forced Migration Review (FMR)* le 27-7-2020. Voir aussi la publication par Adepoju A, Boulton A and Levin M (2007) « *Promoting integration through mobility: free movement and the ECOWAS Protocol* », *Working Paper No.150, New Issues in Refugee Research*, UNHCR. [www.unhcr.org/476650ae2.pdf](http://www.unhcr.org/476650ae2.pdf)

<sup>4</sup> Ceci est une observation des experts de la Plateforme qui ont participé au premier webinaire et qui travaillent sur le terrain dans plusieurs pays africains.

<sup>5</sup> Un autre exemple s'agit du soutien humanitaire que la diaspora éthiopienne a fourni aux réfugiés, personnes déplacées et pauvres en Éthiopie par le biais de leur *Ethiopian Diaspora Trust Fund (EDTF)* créé en 2018. Plus de détails sur le site web [www.ethiopiustrustfund.org](http://www.ethiopiustrustfund.org)

échouant au niveau national en réponse à la crise du COVID-19. Pourtant, les organisations de la société civile ne disposent pas de ressources suffisantes et doivent être soutenues pour renforcer la réponse du système de gouvernance des migrations au niveau local.

L'impact de la pandémie COVID-19 a également affecté l'engagement de nombreux gouvernements africains et d'ailleurs à atteindre les objectifs du PMM en ce qui concerne le programme des objectifs de développement durable devant être atteints d'ici 2030. Le PMM aborde directement la protection des migrants, réfugiés et personnes déplacées et recommande aux gouvernements hôtes d'agir. Par exemple, l'objectif 7 du PMM stipule que les gouvernements hôtes traitent et réduisent les vulnérabilités liées à la migration, tandis que l'objectif 15 du PMM exhorte les gouvernements hôtes à fournir un accès aux services de base pour les migrants. Pourtant, de nombreux gouvernements hôtes ne fournissent pas une protection suffisante aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées dans leur pays car ils ont été gravement touchés par les obstacles de la pandémie. Cela peut s'expliquer en partie par l'ampleur de la crise à laquelle les gouvernements doivent faire face immédiatement et donner ainsi la priorité à leurs ressortissants. En bref, on peut dire à juste titre que la crise du COVID-19 a révélé le mauvais fonctionnement du système actuel de gouvernance des migrations au niveau national en ce qui concerne la protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées. C'est un défi qui doit être relevé car il existe à la fois en temps normal et en temps de crise, comme en témoigne l'épidémie de COVID-19.

## Gestion des migrations

Un autre pilier clé qui sous-tend un système solide de gouvernance des migrations est la gestion de la migration de manière réalisable. C'est la raison pour laquelle les objectifs du PMM ont été formulés ; pour promouvoir une migration sûre, ordonnée et régulière. La gestion consiste essentiellement à contrôler les mouvements de personnes à travers les pays et les frontières continentales. Les gens bougent en raison de facteurs d'incitation et de poussée. Les facteurs d'incitation comprennent les conflits, les guerres, les difficultés extrêmes, les changements climatiques conduisant à la sécheresse et la désertification, le manque d'opportunités économiques, etc. meilleure vie en général. Comme il est évident ici, les facteurs de poussée sont juste de l'autre côté de la médaille des facteurs d'attraction et vice versa. Cependant, s'attaquer aux causes profondes (facteurs d'incitation) qui forcent les gens à se déplacer et à migrer vers d'autres endroits nécessite une action audacieuse. Il ne peut être résolu en contrôlant et en gérant le mouvement des personnes, ce qui signifie mettre un pansement sur un problème plus important<sup>6</sup>.

Assurer une gestion ordonnée de la migration est impératif, mais cela signifie simplement éviter de s'attaquer aux multiples causes profondes de la migration énumérées ci-dessus, ce qui est en

---

<sup>6</sup> Voir Kappeli, A. (2018) « *The EU's answer to migration is to triple funding for border management. Will this do the job* », Centre for Global Development (CGD). <https://www.cgdev.org/blog/eus-answer-migration-triple-funding-border-management-will-do-job>

effet une entreprise complexe. La gestion des migrations est un concept largement considéré en termes de risques perçus que les mouvements migratoires non documentés et incontrôlés peuvent entraîner pour les nouveaux pays d'accueil<sup>7</sup>. C'est aussi une perception qui alimente l'hypothèse dominante selon laquelle la migration est avant tout un problème qui doit être géré. Dans la pratique, la gestion des migrations englobe les contrôles aux frontières, la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains et la collecte de données sur les routes des migrants, entre autres.

Même avant la crise du COVID-19, la gestion des mouvements de personnes avait une priorité politique primordiale sur la protection des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées. Cela confirme l'énorme attention politique et les ressources consacrées à la gestion de la migration à tous les niveaux au cours des dernières années. Cela a été particulièrement le cas pour les migrants quittant l'Afrique et traversant les frontières internationales. À un autre niveau, la gestion des migrations a un impact majeur sur les relations actuelles de coopération au développement entre l'Afrique et l'Europe. Par exemple, l'Union européenne (UE) et certains de ses États membres utilisent l'aide au développement pour faire pression sur l'Union africaine (UA) et certains pays africains afin qu'ils arrêtent la migration d'Afrique vers l'Europe. À cet égard, l'aide au développement traditionnelle a été instrumentalisée pour faire progresser une politique de gestion des migrations restreinte. Cela a fait de l'aide au développement un produit de conditionnalité obligeant les gouvernements africains à accepter la réadmission et la réintégration des migrants expulsés d'Europe s'ils veulent recevoir de l'aide<sup>8</sup>. Pourtant, il est évident que la conditionnalité de l'aide n'est pas efficace pour réduire la tendance des personnes à migrer<sup>9</sup>.

L'approche la plus réaliste pour gérer la migration est peut-être de s'attaquer aux causes profondes qui forcent les gens à migrer, telles que la pauvreté accrue, les conflits, le manque d'emploi et l'aggravation des inégalités économiques. C'est un objectif à long terme. Cependant, un objectif à court terme, possible s'il y a une volonté politique, est de créer des voies légales et régulières pour la migration de main-d'œuvre, car ce type d'action permettra de lutter contre la migration irrégulière. C'est ce que de nombreux gouvernements africains proposent dans les discussions politiques avec leurs homologues européens en ce qui concerne les dialogues sur la migration et la mobilité. C'est aussi l'approche actuellement la plus sensée pour assurer un processus de migration ordonné qui profite au développement des deux continents.

Lors du déclenchement de la crise du COVID-19, les mesures dures de gestion des migrations ont été mises en place. Les mouvements de migrants et de réfugiés étaient limités et, dans certains cas, limités à certains endroits. Cela a entraîné le blocage des migrants et des réfugiés dans des pays qui ne veulent pas d'eux après la fermeture des frontières. La situation a encore aggravé

---

<sup>7</sup>Voir de Haas, H. (2007) « *The myth of invasion: irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union* », *International Immigration Institute (IMI) rapport de recherche*.

<sup>8</sup> Voir Koch, F. (2017) « *Carrot and Stick? EU migration policy on Africa now marching to a different drum* », dans *Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) publication*.

<sup>9</sup> Voir Clemens, M. (2016) « *Development aid to deter migration will do nothing of the kind* », dans *Refugee Deeply*. <https://www.newsdeeply.com>

leurs conditions de vulnérabilité car la plupart d'entre eux n'avaient aucun moyen de rentrer dans leur pays d'origine, même s'ils le voulaient, mais personne ne voulait les rapatrier. Cela contraste avec les touristes des pays riches dont les gouvernements ont affrété des avions pour les ramener chez eux après le verrouillage. C'est ainsi que fonctionne le privilège si vous n'êtes pas un migrant ou un réfugié en temps de crise.

Les mesures sévères de gestion des migrations en cette période de crise sans précédent remettent en question la nature répressive du système actuel de gouvernance des migrations. Il est préoccupant que le système tel qu'il se présente actuellement travaille à promouvoir avant tout la gestion de la migration ; que ce soit la protection des migrants ou la promotion des avantages de la migration pour le développement. Cela soulève également la suspicion que le système fait généralement progresser le programme de gestion des migrations des pays occidentaux riches. Il s'agit essentiellement d'un programme qui vise à contrôler la migration à tout prix, même en période de crise horrible comme cette pandémie de COVID-19. Une leçon de cette crise peut peut-être être le catalyseur pour revoir le statut du système de gouvernance des migrations en termes de ses mécanismes d'application sélectifs. Cela exigera une meilleure connaissance de la manière dont le système a été déployé pour faire face à la dynamique migratoire en Afrique. Il est également important de réfléchir à la manière dont le système peut servir le programme de développement de la migration, c'est-à-dire les avantages de la migration pour le développement, poursuivis par les gouvernements africains. Un système de gouvernance des migrations qui fonctionne bien est un système qui fonctionne dans l'intérêt des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, où qu'ils se trouvent. C'est un système qui fonctionne dans l'intérêt à la fois des pays d'origine et d'accueil des migrants. L'engagement de tous les gouvernements à efficacement mettre en œuvre les objectifs du PMM peut peut-être contribuer à un système amélioré de gouvernance des migrations qui fonctionne pour tous.

## Migration et développement

Un troisième pilier clé qui sous-tend un système efficace de gouvernance des migrations est la migration et le développement. Les migrants, en grande partie des travailleurs migrants, apportent un soutien financier régulier aux familles qu'ils ont laissées derrière eux. Ce soutien contribue ensuite aux efforts de développement de la patrie de manière tangible. L'implication des migrants dans l'amélioration des moyens de subsistance et du bien-être économique des familles et des communautés dans leur pays d'origine en a fait une composante définie pour le développement et devrait devenir encore plus décisive à l'avenir. Les migrants contribuent au développement à la fois en tant qu'individu et en tant que collectif. En tant que collectif, ils se sont organisés en tant que **praticiens du développement, entrepreneurs et professionnels qualifiés** pour accroître l'ampleur de leur impact sur le développement du pays. En tant que praticiens du développement, les membres des communautés de migrants créent des organisations telles que les *Home Town Associations (HTA)* dans les pays d'accueil. Ils ont créé



ces organisations pour unir leurs forces et collecter des ressources afin de parrainer des projets de développement communautaire dans un large éventail de domaines dans le but de réduire la pauvreté et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales dans les villes, les villages et les zones rurales. De même, en tant qu'entrepreneurs, les membres des communautés de migrants ont créé leurs propres entreprises dans les pays d'accueil. Certains d'entre eux ont ensuite étendu leurs activités commerciales à leurs pays d'origine respectifs en créant des petites et moyennes entreprises (PME) ou en lançant des coentreprises avec des entrepreneurs locaux et des homologues sur le terrain. En particulier, les partenariats et les coentreprises entre migrants et entrepreneurs locaux ont facilité, dans de nombreux cas, aux entreprises locales l'accès à des ressources financières, à une expertise, à des pratiques commerciales innovantes et à de précieux réseaux à l'étranger. En plus de cela, les entreprises créées par les migrants ont contribué au développement des compétences, à la création d'emplois et à l'emploi dans le pays, ce qui est extrêmement important en ce moment dans de nombreux pays africains. De même, en tant que professionnels qualifiés, les migrants transmettent et partagent leurs connaissances avec leurs homologues locaux, en particulier dans trois secteurs critiques, à savoir la santé, l'éducation (l'enseignement et la formation) et la promotion des entreprises privées dans leurs pays respectifs. Par exemple, au fil des ans, nous avons suivi le travail des médecins organisés de la diaspora éthiopienne d'Europe et d'Amérique du Nord, qui reviennent régulièrement en Éthiopie pour soutenir, entre autres, les hôpitaux locaux<sup>10</sup>. Tandis que d'autres, spécialisés dans différents domaines, retournent en Éthiopie et dans d'autres pays à travers des programmes, tels que MIDA<sup>11</sup>, qui permettent aux professionnels de la diaspora en général de rentrer chez eux et de soutenir le développement des compétences et le renforcement des capacités des institutions locales dans leurs pays d'origine respectifs.

Lors de l'éclatement de la crise du COVID-19, des groupements de migrants organisés ont été les premiers intervenants à aider les communautés touchées. Ils ont rapidement mobilisé toutes sortes de ressources urgentes, qu'il s'agisse de kits financiers, médicaux ou d'hygiène, et les ont immédiatement envoyés chez eux. Comme cela a été évident pendant un certain temps, les organisations et associations de migrants jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la vie et des moyens de subsistance des pauvres et des groupes marginalisés de la société dans leur pays d'origine. Ils ont également contribué à la réduction de la pauvreté abjecte en général. Pendant un certain temps, le rôle stratégique et la valeur ajoutée des organisations et associations de migrants dans le développement ont été reconnus dans les cercles des communautés de développement. En conséquence, les donateurs et les agences de coopération pour le

---

<sup>10</sup> Un bon exemple est le *Ethio-American Doctors Group (EADG)*, qui a récemment annoncé qu'il construira un centre médical de ville qui sera largement consacré à soigner les personnes pauvres et marginalisés de la société.

<sup>11</sup> MIDA, qui signifie Migrations pour le développement en Afrique, a été utilisé comme un instrument pour aider les gouvernements africains à atteindre leurs objectifs de développement grâce à la création et au renforcement de liens durables entre les populations de la diaspora à l'étranger et leurs pays d'origine. Les programmes MIDA ont été largement soutenus par des bailleurs de fonds, notamment en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas.

développement étaient disposés à s'associer avec eux dans les efforts visant à améliorer les résultats en matière de développement dans leur pays d'origine. Ainsi, cette reconnaissance a permis aux organisations de migrants d'accéder aux subventions gouvernementales et au soutien financier du budget de la coopération au développement de nombreux pays occidentaux, notamment en Europe. Le soutien financier a permis aux organisations de migrants de prospérer et de promouvoir toutes sortes d'activités liées au développement qui touchent souvent à la fois les services sociaux et les secteurs financiers. Par exemple, ils sont devenus actifs à des degrés divers dans le développement communautaire, la santé, l'éducation, la promotion de l'emploi, le micro-entrepreneuriat et les affaires, etc. Malheureusement, depuis 2017, de nombreux gouvernements occidentaux ont totalement arrêté ou considérablement réduit leur soutien aux activités de développement mises en œuvre par les migrants dans leur pays d'origine. Les subventions ont été détournées pour soutenir des activités visant à gérer les mouvements de migrants et de réfugiés dans leurs pays respectifs dans différentes régions d'Afrique. Les activités sont mises en œuvre dans le cadre d'une initiative qui est saluée comme étant un « programme de meilleure gestion des migrations »<sup>12</sup>. Comme le titre de l'initiative l'indique, elle vise essentiellement à surveiller les mouvements transfrontaliers de personnes et les lieux de transit le long des routes de migration à l'intérieur et entre les régions d'Afrique. Il vise également à renforcer la capacité de gestion des frontières pour lutter contre la migration irrégulière et les mouvements transfrontaliers, ce qui signifie choisir la gestion de la migration plutôt que la migration et le développement. En bref, la décision de détourner les subventions accordées auparavant aux organisations et associations de migrants a entraîné la disparition de beaucoup d'entre elles. Elle a également abouti à la fin des activités de développement visant à réduire la pauvreté et à améliorer le développement global de leurs pays d'origine qu'elles mettent en œuvre au fil des ans. Par conséquent, l'action visant à détourner le financement du développement vers la gestion est une contradiction flagrante avec l'engagement pris par de nombreux gouvernements de créer les conditions pour que les migrants et les diasporas contribuent pleinement au développement durable dans tous les pays, ce qui est l'objectif 19 du PMM.

## Conclusion

La réflexion sur l'état du système de gouvernance des migrations à l'époque de la crise du COVID-19 est éclairante. Elle démontre la réactivité du système en temps de crise, en particulier aux besoins des migrants sans défense, des réfugiés et des personnes déplacées gravement touchés par la pandémie. Cela explique également dans quelle mesure la pandémie a temporairement interrompu les efforts de nombreux gouvernements en Afrique et au-delà axés sur la réalisation des objectifs du PMM.

La gouvernance des migrations en tant que système est généralement considérée en termes abstraits, politiques et pratiques. Cette note d'orientation examine les différentes réponses

---

<sup>12</sup> Pour plus d'informations, voir : [https://europa.eu/trustfundforafrica/regional/better-migration-management-programme-phase-ii\\_en](https://europa.eu/trustfundforafrica/regional/better-migration-management-programme-phase-ii_en)



pratiques du système aux trois aspects discutés ci-dessus avant et après la crise du COVID-19. Toute la discussion sur les dynamiques de migration et de mobilité en général s'articule autour de ces trois aspects, à savoir la protection des migrants, la gestion des migrations et la migration et le développement.

L'évaluation présentée dans cette note de politique démontre qu'avant même la crise, le système actuel de gouvernance des migrations ne fonctionnait pas bien, ni pour la protection des migrants ni pour la promotion des avantages de la migration pour le développement. Le système sert largement à la gestion des migrations qui font progresser les intérêts politiques des pays d'accueil en dehors de l'Afrique. Les intérêts des pays de transit et d'accueil en Afrique sont largement négligés, bien qu'ils soient confrontés à des flux migratoires plus importants. Pendant la crise pandémique, qui est toujours en cours, la situation n'a pas changé pour le mieux. Elle s'est aggravée car de nombreux gouvernements n'ont pas offert un soutien humanitaire de base aux migrants, réfugiés et personnes déplacées enfermés dans leur pays. D'autres ont utilisé des mesures rigoureuses de gestion des migrations pour contrôler et confiner les migrants et les réfugiés dans certains endroits et les ont empêchés de rentrer chez eux.

La conclusion ici est que le système actuel de gouvernance des migrations fonctionne mieux pour la gestion des migrations que pour la protection des migrants et la promotion des avantages de la migration pour le développement. Il répond également aux besoins des pays d'accueil de l'hémisphère occidental au-delà de ceux des pays d'origine, de transit et d'accueil en Afrique. Il s'agit d'une préoccupation générale partagée par de nombreuses parties prenantes en Afrique travaillant sur ces questions. L'impact de la crise actuelle du COVID-19 fournit des leçons de réflexion sur ces questions. Il offre également l'occasion de revoir les lacunes du système actuel de gouvernance des migrations dans son opérationnalisation dans certains domaines. Cette réévaluation est nécessaire pour qu'un meilleur système de gouvernance des migrations, holistique et fonctionnant dans l'intérêt de tous, puisse être institué.

---

L'analyse de cette note d'orientation s'appuie sur des informations fournis par les experts qui ont participé au premier webinaire de la Plateforme. Il s'appuie également sur l'expérience et l'expertise des experts dans le domaine de la gouvernance des migrations au niveau des dynamiques en Afrique et au-delà. Les experts qui ont participé au webinaire représentaient différents pays partenaires en Afrique, à savoir : le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et le Kenya. La Plateforme contribue au dialogue sur la migration et la mobilité du point de vue de l'Afrique. La Plateforme se consacre à contribuer à un meilleur système de gouvernance des migrations qui fonctionne pour le bénéfice de tous.